



DESENGAGEMENT DE L'ETAT DANS LE CAPITAL D'ORANGE

La Banque publique d'investissement (BPI) a annoncé la cession de 1,9% du capital d'Orange

La cession des quelques 50 millions de titres que s'apprête à céder la BPI rapportera à l'Etat environ 584 millions d'euros.

Cette opération n'entraînera aucun changement dans la représentation de BPI ni de l'Etat au conseil d'administration d'Orange qui restera actionnaire à hauteur de 25% du capital

Il est également prévu une augmentation du capital d'un maximum de 2 milliards d'€uros, avec le rachat de JAZZTEL, ce qui aura pour conséquence de faire baisser les actifs de l'état d'environ 2%,

L'**UNSA** réitère son opposition à tout désengagement de l'état dans le capital d'Orange. L'état doit rester le premier actionnaire du groupe et exiger la réduction de la fracture numérique entre les territoires



Contacts UNSA Orange - FT :

- orange@unsa.org
- 06 43 58 04 45
- site : <http://unsa-orange.org>